

Les assemblées générales du CÉAS dans la presse locale

Quels enseignements dégager à partir de ces différents comptes rendus d'assemblée générale du CÉAS ? En tout premier lieu, on soulignera l'intérêt de la presse locale pour cette jeune association qu'est le CÉAS dans les années quatre-vingts. Cependant, si le CÉAS était aujourd'hui une jeune association, elle ne bénéficierait sans doute pas du même traitement.

En termes d'hypothèses, on peut avancer que notre société génère maintenant beaucoup plus d'informations qu'il y a vingt ou vingt-cinq ans, et donc que la presse, à pagination identique, est amenée à faire des choix et à réduire le nombre de lignes consacrées à un événement. En outre, il se trouvera bien une étude pour montrer que cette évolution correspond aux nouvelles habitudes de lecture. Bref, un tri et, le cas échéant, une photo avec le plus de monde possible, avec seulement quelques lignes de commentaires...

La même ligne directrice sur le fond

Maintenant, nous pouvons nous interroger sur ce que ces premiers articles nous disent du CÉAS, de son projet associatif initial, de ce qui est permanent au CÉAS ou, au contraire, de ce qui a changé au fil des décennies.

Au moins un élément revient régulièrement au fil du temps (la presse en parle dès 1981) : les problèmes de trésorerie ! On les explique alors par le décalage entre la réalisation des actions et leur paiement...

Plus sur le fond, le compte rendu de l'assemblée générale de 1982 rappelle les fondements de l'action du CÉAS : « Permettre à chacun de prendre sa place dans l'aménagement de son cadre de vie. La citoyenneté ne se divisant pas, chacun doit pouvoir exercer ses droits et devoirs, et assumer ses responsabilités » (*Ouest-France* du 29 novembre 1982). L'actuel projet associatif, reformulé en 1998 / 1999, le traduit en termes identiques : « Permettre à chacun d'être acteur de son propre destin – ce qui implique l'accès à l'autonomie –, et acteur du développement collectif – ce qui implique, dans une perspective citoyenne, la participation de chacun à l'organisation de son cadre de vie et de la société ».

Par ailleurs, le compte rendu de la première assemblée générale souligne l'enjeu d'une approche globale, laquelle caractérise l'action du CÉAS : « L'essentiel est que la réflexion des citoyens s'attache à découvrir les liens qui unissent les différents problèmes d'une collectivité » (*Ouest-France* du 25 juin 1979). De même, l'actuel projet associatif insiste toujours sur « une ap-

proche globale de la société, qui se marque par une capacité à faire le lien entre ses différentes composantes ».

Enfin, l'activité constitue un équilibre entre animation, information et formation, recherche. Cela apparaît dès la première assemblée générale et là encore, cela demeure plus que jamais d'actualité. Au niveau des moyens d'action, les actuels statuts du CÉAS évoque « la mise à disposition et la diffusion de l'information (notamment statistique), l'animation de groupes de réflexion, la conduite de formations, la mise en œuvre d'expérimentations, la réalisation de diagnostics, d'évaluations ou de recherches »...

L'information au cœur du projet

Dans cette approche globale, l'information occupe une place privilégiée. « Le CÉAS a pour objet de restituer l'information acquise à des groupes de citoyens », précise *Ouest-France* dans son édition du 25 juin 1979 ; et parmi les objectifs pour l'année : « Mettre en place progressivement les outils nécessaires aux efforts d'information : collecte des données et études sur le département, souvent éparses et non exploitées et qu'il s'agit de mettre à la disposition de toutes les instances ou personnes soucieuses d'arriver à une perception synthétique des problèmes du département ».

L'assemblée générale de 1980 s'inscrit dans la même logique : « Nous n'avons pas pour objectif de collectionner et archiver les données reçues, mais de les rendre publiques et accessibles, de les utiliser pour interroger et susciter la réflexion ou l'action » (*Ouest-France* du 29 septembre 1980). Et d'envisager l'édition d'une revue périodique !

Toujours dans le même sens, l'assemblée générale de 1981 mentionne le projet d'une « centrale d'informations ». Et *Ouest-France* (3 octobre 1981) d'expliquer qu'« il s'agirait moins d'une " banque de données locales " que d'un " relais " entre ceux qui disposent des informations et les demandeurs, le relais pouvant d'ailleurs remplir une fonction de " traducteur " des données afin qu'elles soient accessibles »...

En 1982, cet axe est toujours à consolider : « *L'avenir appartiendra à ceux qui pourront maîtriser l'information nécessaire à l'action. Notre choix est que le plus grand nombre possible de citoyens ait accès à cette maîtrise* ». Ce qui se traduit, en termes de projets, entre autres par « *une publication périodique à large diffusion* », voire par l'acquisition d'un micro-ordinateur justement pour traiter l'information « *de manière plus large, plus précise et plus rapide* » (Ouest-France du 29 novembre 1982).

Bien entendu, la diffusion de l'information constitue toujours et plus que jamais le socle de l'action du CÉAS : que l'on songe à sa fonction d'accueil et d'accompagnement, à ses publications, à l'animation de plusieurs observatoires...

Une « centrale d'étude de projets locaux » sans véritablement d'échos

Le but du CÉAS est aussi, « *à travers l'expression d'une population, de tenter de formuler des projets* » (Ouest-France du 25 juin 1979). Cet axe de travail se précise en 1980. Le CÉAS préconise alors une « *centrale d'étude de projets locaux* ». Le soutien ap-

porté à des groupes locaux (comme à Chailland par exemple) suscite des idées, des projets, et « *il deviendra urgent de tenter des solutions sans quoi nous risquons de voir retomber des espoirs collectifs* » (Ouest-France du 29 septembre 1980). Concrètement, il s'agirait de réaliser une « *analyse économique, technique et financière* » des projets, puis de « *servir en quelque sorte de "démarcheur" auprès des instances susceptibles d'apporter une réponse économique et technique* ».

La mise en œuvre n'est sans doute pas si simple car le projet est toujours au même stade un an plus tard : il serait sans doute à jumeler avec la « *centrale d'informations locales* » afin que « *la population dispose d'instruments pratiques pour réaliser ses projets de développement* » (Ouest-France du 3 octobre 1981).

En fait, cet axe de travail est très lié à l'histoire d'un groupe local que le CÉAS a accompagné à Chailland. Mais, dès 1981, le constat est fait qu'il faut des moyens, que le CÉAS n'a pas forcément. Dommage, car cet accompagnement de groupes locaux aurait permis « *des confrontations et des collaborations fertiles* »...

✓ Une pédagogie sans ride

Parmi les objectifs déclinés lors de la première assemblée générale, on trouve la réponse aux demandes de formation et d'études « *dans l'esprit du CÉAS : en veillant à ce que les destinataires soient aussi les acteurs (...)* » (Ouest-France du 25 juin 1979). Dans le même sens, l'actuel projet associatif insiste sur « *une pratique (...) qui permette la prise en compte de l'ensemble des acteurs concernés, leur appropriation de la démarche, leur implication dans l'élaboration des propositions et éventuellement dans la mise en œuvre des actions* ».

✓ Les conseils de développement avant l'heure

A l'assemblée générale de 1981, le CÉAS définit trois lignes d'action et de réflexion : la centrale d'informations locales, la centrale d'étude de projets locaux et la dernière, « *la mise en place de comités locaux de développement permanents où les citoyens, d'une commune, d'un canton, d'un groupe de cantons, puissent confronter, analyser leurs projets, les ordonner et en débattre avec les élus qui ont la charge d'administrer le patrimoine collectif et le pouvoir de décider si oui ou non la collectivité peut prendre en charge les projets* » (Ouest-France du 3 octobre 1981).

✓ Une « école populaire » en projet dès 1981

Dès 1981, le CÉAS a eu le projet d'une « *école populaire* » (Ouest-France du 3 octobre 1981). Mais, « *toutes les actions ne sont pas des succès et des difficultés importantes empêchent la réalisation de certains projets* »... Pour autant, l'idée n'est pas abandonnée. En 1992, un partenariat, notamment entre le Crédit Mutuel, Culture et Promotion et le CÉAS de la Mayenne, fait ressortir un projet d'association qui serait un institut de formation, une université ouverte, un observatoire des études régionales. En 1993, le projet a un titre : l'Institut de développement local et d'initiatives sociales (IDELIS). Au-delà de la formation, IDELIS se veut « *un lieu d'initiation, de formation et d'information pour les porteurs de projets et les acteurs du développement économique et social* » (projet du 28 avril 1993). Cela ressemble beaucoup à la « *centrale d'étude et de projets locaux* » imaginée au CÉAS dès sa création, plus de dix ans auparavant. Mais ce n'est pas surprenant : le président fondateur du CÉAS sera aussi le premier directeur d'IDELIS... Au fil des années quatre-vingt-dix, le Crédit Mutuel s'appropriant complètement le projet, la filiation d'IDELIS avec le réseau des CÉAS s'est un peu oubliée. IDELIS est aujourd'hui rattaché au Conservatoire national des arts et métiers des Pays de la Loire...

1. 1979 à 1982 : les années fondatrices

22 juin 1979, à Laval (Pignerie)

Centre d'étude et d'action sociales (C.E.A.S.) de la Mayenne :

Animation, information et formation, selon une démarche
« globale », « pédagogique » et « prospective »

Créé l'an dernier, le centre d'étude et d'action sociales de la Mayenne (C.E.A.S.) est lié à l'U.N.C.E.A.S.
Vendredi 22, à l'I.R.E.O. de La Pignerie, à Laval, une

assemblée générale présidée par M. Lancelin, a permis de dresser le bilan de sa première année d'existence.

« Recréer une dynamique »

Dans son rapport d'activité, Mlle Fouilleul, secrétaire générale du C.E.A.S., a évoqué les débuts de l'association : la rencontre de gens partageant « des points de vue très convergents » à propos des « phénomènes de blocage qui freinent les évolutions » et « des moyens susceptibles de recréer une dynamique propre, en partant des atouts du département... ».

Parmi les pistes d'action « à privilégier », ont d'emblée été citées « l'animation, la formation, l'information et la recherche... ».

Sitôt créé, le C.E.A.S. de la Mayenne s'est attaché à prendre des contacts avec les services administratifs et les divers organismes professionnels, culturels, sociaux du département.

Le travail a été réparti entre les membres du conseil d'administration et un animateur, M. Joseph Merlet qui, en un premier temps, a travaillé à temps partiel en Mayenne.

Celui-ci a en particulier animé des sessions de formation, dont une, en mars, à Laval, s'adressait aux assistantes sociales désireuses de mieux connaître le département. Les retombées de cette session sont les travaux en cours sur le problème des circonscriptions.

Par ailleurs, depuis septembre, différentes réunions dans le canton de Chailland ont intéressé à chaque fois de 35 à 40 personnes, d'âges et catégories socio-professionnelles différents.

Ces réunions et le travail de recherche de trois sous-groupes (agriculture, artisans, commerçants, salariés) ont permis d'approcher la réalité des communes du canton. Les constats essentiels sont rassemblés dans un tract diffusé actuellement (voir ci-contre).

Enfin, depuis peu, le C.E.A.S. s'est doté d'un local qui est peu à peu aménagé, au n. 32, de la rue Bernard-le-Pecq, à Laval.

les citoyens puissent, à leur niveau, maîtriser une part de l'avenir de leur espace géographique ».

A la lumière de cette double démarche, le rapporteur a cité quelques objectifs pour 1979 :

– Créer ou aider à la création d'un ou deux nouveaux groupes locaux, comparables à celui du canton de Chailland.

– Mettre en place progressivement les outils nécessaires aux efforts d'information : collecte des données et études sur le département, souvent éparées et non exploitées et qu'il s'agit de mettre à la disposition de toutes les instances ou personnes soucieuses d'arriver à une perception synthétique des problèmes du département.

– Répondre aux demandes de formation et d'études dans l'esprit

du C.E.A.S. : en veillant à ce que les destinataires soient aussi les acteurs ; en insérant les opérations dans des perspectives d'analyses socio-économiques plus globales ; en insistant pour qu'elles soient des relais pour la diffusion des observations ou propositions qui y sont formulées.

Le rapport d'activité et le rapport d'orientation ont été adoptés à l'unanimité, ainsi que des modifications des statuts allant essentiellement dans le sens d'une ouverture du C.E.A.S. aux jeunes, âgés de 16 ans – afin qu'il puisse être reconnu comme associations d'éducation populaire – et d'une extension de son activité à l'environnement et au cadre de vie.

Enfin, MM. Bernard Gemdre et Gérard Bourny ont été réélus au conseil d'administration.

Ouest-France, 25 juin 1979

« Découvrir les liens »

Dans le rapport d'orientation, M. Lancelin a précisé « la démarche » du C.E.A.S. : « une démarche politique » en ce sens qu'« elle embrasse l'ensemble de la vie du citoyen », l'objectif étant « la découverte progressive par une population vivant dans un espace donné, des problèmes qui la concernent ».

Les problèmes locaux étant perçus trop souvent, de manière insuffisante ou fractionnelle – à travers des organisations profes-

sionnelles, en fonction de tranches d'âge, etc. – le C.E.A.S. insiste sur la nécessité d'une connaissance « globale » : « l'essentiel est que la réflexion des citoyens s'attache à découvrir les liens qui unissent les différents problèmes d'une collectivité ».

Pour tout cela, « il faut du temps ». La démarche du C.E.A.S. est « fondamentalement pédagogique » : c'est une nécessité que la maturation d'un groupe de personnes soit progressive »...

« Formuler des projets »

« Notre démarche est en outre prospective », a poursuivi le rapporteur. Non seulement le C.E.A.S. a pour objet de restituer l'information acquise à des grou-

pes de citoyens, mais en outre, il a pour but, à travers l'expression d'une population, de tenter de formuler des projets.

« Car le but final visé est que

Vie sociale

Le Centre d'Etudes et d'Action Sociales (C.E.A.S.) préconise une « Centrale d'étude de projets locaux »

Il appartient au Centre d'Etudes et d'Action Sociales (C.E.A.S.) « de s'interroger ou d'interroger pour savoir s'il ne serait pas souhaitable ou nécessaire d'envisager une sorte de « Centrale d'étude de projets locaux » qui prenne le relais du C.E.A.S. (et d'autres associations ou de collectivités locales) pour mettre en forme une analyse économique, technique et

financière et servir en quelque sorte de « démarcheur » auprès des instances susceptibles d'apporter une réponse économique et technique ».

Cet objectif « peut-être ambitieux » a été proposé samedi après-midi, salle polyvalente du Bourny à Laval, lors de la seconde assemblée générale du C.E.A.S. de la Mayenne par M. Marcel Lancelin président.

Cette orientation est le fruit de deux années d'expérience : « Plus nous assurons le soutien de groupes, plus les idées vont surgir et plus il deviendra urgent de tenter des solutions sans quoi, nous risquons de voir retomber des espoirs collectifs. »

Cette recherche de moyens susceptibles d'aider toute animation locale à « aboutir et s'appuyer sur des projets » sera accompagnée d'un effort pour une « meilleure diffusion des informations accumulées : nous n'avons pas pour objectif de collectionner et archiver les données re-

çues, mais de les rendre publiques et accessibles, de les utiliser pour interroger et susciter la réflexion ou l'action ».

Cette diffusion pourrait prendre deux formes :

– soit comme dans le passé, à travers les groupes locaux ou les études et enquêtes auxquelles la population est associée ;

– soit par des publications ; à ce sujet, le C.E.A.S. souhaite « constituer une équipe de quelques personnes qui soutienne cette action, éventuellement en envisageant l'édition d'une revue périodique ».

« Une année bien remplie »

Le rapport d'activité présenté par M. Alain Gaze a permis d'évoquer « le travail d'une année que l'on peut dire bien remplie ».

Le groupe du canton de Chailland a réalisé une plaquette : « **Vivre et travailler au pays, stopper l'hémorragie de population, maintenir des exploitations viables.** » (« O.-F. » du 21 au 26 janvier 1980) ainsi qu'un montage audio-visuel qui a été diffusé dans toutes les communes ; les données et propositions recueillies au cours des débats doivent être rassemblées lors d'une prochaine réunion ; par ailleurs, la proposition de la constitution d'un comité cantonal de développement devra être reprise cette année et d'autres pistes seront explorées : la situation des femmes, agriculture et énergie, habitat et vie sociale, vie sociale et vie culturelle.

La réflexion menée avec les travailleurs sociaux sur les circonscriptions d'action sociale a abouti à un rapport qui vient d'être remis à la D.D.A.S.S.

En vue de la construction au Bourny d'une « maison de quartier », le C.E.A.S. a réalisé, en un temps trop court, une enquête-participation pour déterminer les besoins de la population ; remis en août, un document sera examiné par le conseil municipal en octobre.

La commission énergie rédige actuellement elle aussi un rapport ; la commission habitat et cadre de vie étudie particulièrement deux thèmes : la vie sociale dans les lotissements, les comportements actuels face au logement, notion plus restrictive que celle d'habitat.

A noter que le C.E.A.S. va entreprendre un travail important à partir d'octobre autour de ce thème, sur trois cantons (Ambrières, Gorrion et Landivy) dans le cadre

du contrat d'aménagement rural et d'animation.

Organisées en collaboration avec l'observatoire économique de l'Ouest, deux soirées ont été consacrées à présenter l'inventaire communal réalisé fin 1979 par l'INSEE. Cartes et tableaux devaient être très prochainement disponibles. Ils pourront être consultés au C.E.A.S.

Par ailleurs, le C.E.A.S. réalise à la demande de l'ESCAL une recherche sur l'implantation des équipements et services socio-éducatifs de Laval ; elle doit être achevée pour la mi-octobre. Enfin, grâce à l'Observatoire Economique de l'Ouest, le C.E.A.S. a acquis des outils fondamentaux pour la connaissance du département :

- L'exhaustif du recensement des communes de 1968 à 1975 ;
- Les tableaux communaux des activités économiques ;
- Les migrations quotidiennes pour le travail de commune à commune.

Toute la documentation est à la disposition des groupes de travail (1).

Elections : MM. Louis Janneau et Alain Gaze sont réélus au conseil d'administration.

(1) C.E.A.S. 32, rue B.-Le-Pecq, 53000 Laval.

ANIMATION :

« Toujours une réponse à une situation plus ou moins difficile »

« Ce type de travail devrait toujours précéder systématiquement tout contrat de pays. »

Cette phrase a été prononcée par un maire mayennais après la projection du montage audio-visuel réalisé par le groupe du canton de Chailland.

En dehors du côté statutaire de l'assemblée, en effet, étaient prévus des débats autour du thème de l'animation. C'est ainsi qu'outre l'intervention d'un membre du groupe du canton de Chailland, un responsable du comité d'animation du Bourny (C.A.B) a brossé un historique de son organisation et resitué le problème de la Maison de quartier qui doit être, a-t-il dit, un équipement « conçu, voulu, utilisé par les habitants du quartier. »

Enfin, Mme Mengin, sociologue, a exprimé quelques « réflexions » sur les problèmes de l'animation. Une animation, a-t-elle observé, qui est toujours une réponse à une situation plus ou moins difficile » et dont les acteurs sont socialement « situés », trait qu'il convient de prendre en considération.

En ce qui concerne les moyens, s'il s'agit d'information, ils existent vaille que vaille ; mais pour le cas où serait envisagé un « développement global : de très grandes difficultés surgissent rapidement ; quand il s'agit par exemple de recréer les leviers économiques : « on voit des objectifs se rétrécir par manque de maîtrise des moyens. »

Enfin, Mme Mengin a mis en relief les difficultés de l'animation et les conflits qu'elle engendre, en particulier avec les élus...

Autant de « réflexions » qui ne se voulaient pas décourageantes, mais qui, au contraire, se voulaient sources de réflexion.

Ouest-France, 29 septembre 1980

« Lignes d'action » du C.E.A.S. de la Mayenne.

La création de comités locaux de développement de centrales d'informations et de projets

« Faciliter la participation des citoyens au développement local et leur permettre de prendre en charge leur avenir est une œuvre qui prend du temps, qui suppose des expérimentations et des risques. »

Cette observation est de M. Marcel Lancelin, président du Centre d'études et d'action sociale (CEAS) de la Mayenne. Il l'a formulée vendredi soir à Andouillé, en concluant le rapport d'orientation qu'il a présenté à l'assemblée générale d'une association qui a maintenant trois ans.

Dans ce rapport, M. Lancelin s'est attaché à définir « trois lignes d'action et de réflexion » qui vont dans le sens de l'orientation fondamentale : « Œuvrer pour que les citoyens ou des groupes de citoyens ne subissent pas leur avenir, mais prennent une part active à sa définition et à sa réalisation » :

1) La réalisation d'une « centrale d'informations » apparaît « indispensable » : « Il s'agit moins d'une « banque de données locales » que d'un « relais » entre ceux qui disposent des informations et les demandeurs, les relais pouvant d'ailleurs remplir une fonction de « traducteur » des données afin qu'elles soient accessibles. Nous rejoignons dans ce sens les préoccupations et de

l'Observatoire économique de l'Ouest, des collectivités locales et de groupes de citoyens. »

2) Peut-être conviendrait-il à terme, de « jumeler cette « centrale d'informations locales » à ce que l'association proposait l'an dernier (« une centrale de projets ou de ressources ») afin que la population dispose d'instruments pratiques pour réaliser ses projets de développement. »

3) « Enfin, la dernière ligne de recherche ou d'expérimentation qui peut orienter notre action serait la mise en place de comités locaux de développement (ou d'action locale ou de programmation) qui soient des lieux permanents où les citoyens, d'une commune, d'un canton, d'un groupe de canton, puissent confronter, analyser leurs projets, les ordonner et en débattre avec les élus qui ont la charge d'administrer le patrimoine collectif et le pouvoir de décider si oui ou non la collectivité peut prendre en charge les projets. »

Quatre axes

Ces trois pistes devraient venir compléter l'éventail des interventions du CEAS. Un éventail déjà très riche, ainsi que le révèle le rapport d'activités de l'année écoulée, situées sur quatre axes :

— « Développer les initiatives des citoyens » : en ce qui concerne le développement des petites régions, l'un des points forts est le travail accompli par le groupe du canton de Chailland ; la foire-exposition qui est ouverte jusqu'à dimanche soir à la salle des fêtes d'Andouillé, en est née. Sur le canton de Ste-Suzanne, un groupe a commencé de se questionner sur le dépérissement des communes rurales.

— « Acquérir des outils de connaissance et d'appréciations » : les membres de l'association ont suivi divers stages de formation ; d'autres stages ont été organisés par le CEAS pour des publics particuliers sur différents thèmes.

— « Conduire des recherches pour les confronter à l'action » : un document intitulé « L'énergie en Mayenne » fait l'inventaire de la situation de la consommation et de la production d'énergie sur le département. La commission qui a rédigé cette étude « aurait avantage à poursuivre sur des points précis sa recherche. »

De multiples secteurs ont fait l'objet d'études et de réflexion, en relation avec divers organismes : la protection maternelle et infantile dans le nord-ouest du département ; les secteurs d'action sociale à Laval ; l'habitat sur quatre

cantons du Nord-Mayenne : Prénen-Pail, Ambrières, Gorron, Landivy, etc.

— « Se donner les moyens de réaliser » : outre « l'importante participation de bénévoles », le rapport évoque l'arrivée d'un second permanent et souligne un problème qui doit être résolu rapidement : le local du n° 32 de la rue B.-Le Pecq est trop petit.

Limites et difficultés

Bref, l'activité du CEAS répond à une démarche originale qui vise « à rendre à chacun ses pouvoirs et ses responsabilités. »

Le rapport conclut en citant « des limites et des difficultés. » Il existe des problèmes de trésorerie provoqués par le décalage entre le temps de réalisation des opérations et leur financement, les paiements retardés peuvent nous contraindre à limiter nos actions.

Par ailleurs, « toutes les actions ne sont pas des succès et des difficultés importantes empêchent la réalisation de certains projets, par exemple la création d'une école populaire. »

Enfin, « toute la demande n'a pu être satisfaite. » C'est vrai en ce qui concerne la mise en place d'autres groupes locaux que celui de Chailland, qui permettrait « des confrontations et des collaborations fertiles. »

Ouest-France, 3 octobre 1981

Les projets du Centre d'étude et d'action sociale Une publication, un micro-ordinateur et la diffusion des méthodes

Le Centre d'étude et d'action sociale de la Mayenne (C.E.A.S.) a tenu son assemblée générale annuelle, samedi, de 14 h 30 à 22 h 30, dans la salle municipale de St-Georges-le-Fléchard, récemment réalisée grâce à une large participation de la population.

Le choix de ce lieu n'était pas un hasard. En dehors de la réunion statutaire proprement dite, le programme prévoyait divers exposés et débats axés sur le thème : « place et initiative des citoyens dans la vie locale ». C'est ainsi

qu'outre l'expérience de St-Georges-le-Fléchard, ont été présentées celles de M. Pierre Jan, maire de Brécé (35) et vice-président de l'Association régionale d'information communale (A.R.I.C.) et du Comité d'animation du Bournay.

Les premiers résultats du recensement de la population ont été exposés de même que les conclusions d'une étude faite par le C.E.A.S. sur la composition (âge, profession et sexe) des conseils municipaux de la Mayenne aux élections de 1977 (voir ci-contre).

Le rapport d'activités a rappelé que, créé en 1978, le C.E.A.S. est une jeune association qui poursuit « un objectif simple : permettre à chacun de prendre sa place dans l'aménagement de son cadre de vie. La citoyenneté ne se divisant pas, chacun doit pouvoir exercer ses droits et devoirs, et assumer ses responsabilités ». Rien d'étonnant à ce que les principaux points du débat au sein de l'association aient été l'accès à l'information et sa diffusion, les conditions d'une animation socio-économique globale, la formation civique, l'observation du changement social et culturel.

La mission fondamentale, que s'est fixé le C.E.A.S., a commenté M. Lancelin, président, dans son rapport moral, « est de fournir aux citoyens, quel que soit leur rôle ou leur fonction dans l'espace économique et social où ils

vivent, des éléments et des outils d'appréciation — destinés à favoriser des analyses globales et non à forme sectorielle ou simplement professionnelle — pour maîtriser leur quotidien et leur avenir ».

Trois grands axes de réflexion

En cette période de mutation, « l'avenir appartient à ceux qui pourront maîtriser l'information nécessaire à l'action. Notre choix est que le plus grand nombre possible de citoyens ait accès à cette maîtrise ».

D'où les « grands axes » proposés par le président :

1) L'association est « collecteur et diffuseur » d'informations. Elle essaie d'être le meilleur relais possible entre l'Observatoire économique de l'Ouest et la popula-

tion. « Mais peut-être faut-il songer à une publication périodique à large diffusion ou un « Atlas économique et social... »

2) L'association assure actuellement, avec des moyens manuels, le traitement d'informations destinées soit à des collectivités, soit à des groupes de citoyens (ainsi le traitement du recensement 1982).

« Faut-il envisager qu'elle s'équipe d'un micro-ordinateur qui permettrait de travailler en ce sens de manière plus large, plus précise et plus rapide, en complétant ce dispositif par une liai-

son informatique avec l'Observatoire économique et éventuellement d'autres partenaires ? »

3) L'association s'est déjà donnée pour tâche de « traduire et d'analyser » les informations reçues ou collectées. Mais, « ce qui est essentiel, c'est de transmettre les méthodes au plus grand nombre possible de personnes ».

Des groupes de travail, ouverts à des volontaires extérieurs à l'association, vont préciser les projets et contacter les responsables d'instances susceptibles de s'associer à cette démarche.

Ouest-France, 29 novembre 1982

2. 1983 à 1986 : une fois les fondations établies

22 octobre 1983, à Jublains

Le Centre d'Études et d'Action Sociale (C.E.A.S.) veut jouer à fond la décentralisation

Le Centre d'Études et d'Action Sociale de la Mayenne (C.E.A.S. 53), créé il y a 5 ans, a tenu son Assemblée Générale samedi à Jublains, autour du thème de la décentralisation : « Citoyens et décentralisation. Quels changements ? Quels niveaux de participation ? Vers quelles pratiques ? »

Une Assemblée Générale d'un genre bien spécial, puisqu'elle s'est déroulée toute l'après-midi et jusqu'à 22 h 30, faisant intervenir notamment un agriculteur, maire et conseiller général dans un canton rural de Vendée, M. Louis Moinard. Son intervention était motivée par son expérience vécue de « partage du pouvoir par les citoyens ».

Tout un programme, tout à fait dans la ligne suivie par le C.E.A.S. mayennais dont l'action emprunte quatre axes principaux : « l'effort de diffusion de l'information et de publication ; la place prédominante de l'animation sociale dans le développement local ; la réalisation de stages de formation destinés aussi bien aux bénévoles qu'aux professionnels de l'action sociale ; le développement des études et de la recherche, appliqués le plus souvent à des terrains très locaux et très concrets. »

Jusqu'au citoyen

Sa philosophie ? « Faire jouer la décentralisation jusqu'au citoyen ». Ce qui suppose alors de « se retourner vers des formes de « réseaux sociaux ouverts », telles les associations ou autres groupes qui servent de supports permanents ou temporaires à l'action locale. »

Les conséquences pratiques en découlent naturellement :

– « le groupe de citoyens, les associations collectent, analysent, émettent des propositions d'actions locales ou des idées liées à des projets plus globaux dépassant l'échelon local ;

– les élus « gèrent » les opérations ou les actions en fonction des contraintes légales ou financières qui s'imposent à eux ;

– les techniciens apportent leur concours et leurs compétences à la fois aux groupes de citoyens et aux élus. »

Dans cette promotion de la « démocratie locale », rendue plus facile du fait de la décentralisation, le C.E.A.S. se veut à la fois agent de circulation de l'information, des associations vers les élus et réciproquement, mais aussi technicien, capable d'apporter des méthodes d'action.

Réalisations concrètes

Ce programme ambitieux, que le C.E.A.S. n'a cessé de développer depuis sa création, et sur lequel il a donc fait le point samedi, a vu des réalisations concrètes. Divers documents sont régulièrement publiés (*voir encadré*), et des projets ont été menés à terme : stages de formation, actions ponctuelles d'animation, études sur le terrain à la demande d'organismes publics ou privés, ...

A l'issue de la journée, le Conseil d'Administration s'est renouvelé. Ont été élus : Henri Chamaret, Marie-Renée Prime, Jacques Renard, et Antoine Girard. Ont été réélus : Monique Baudouin, Marie-Thérèse Jonis, et Alain Gaze.

Deux documents récents

Le C.E.A.S. vient de sortir deux documents de travail. Le premier s'intitule « Composition des Conseils Municipaux élus en mars 1983 – Comparaison 1977-1983 ». Et le second, « La Mayenne et sa démographie. Premiers enseignements du recensement de 1982 ».

L'évolution des Conseils Municipaux

Dans un document d'une vingtaine de pages, le C.E.A.S. constate une évolution dans la composition des Conseils Municipaux mayennais. Globalement, on peut dire que ceux-ci ont connu un léger rajeunissement (de 1/4, les élus de moins de 40 ans passent à 1/3) ; que les femmes ont fait une nette percée (252 en 1977, et 535 en 1983) ; et que les agriculteurs, bien que leur nombre ait regressé, sont toujours en majorité (54,8 % en 1977, 47,5 % en 1983).

Une nouvelle répartition des hommes

Le C.E.A.S. est le correspondant de l'I.N.S.E.E. en Mayenne, ce qui lui permet de sortir aujourd'hui un document de 33 pages comprenant les premiers enseignements que l'on peut tirer du recensement de 1982.

Ces premières conclusions ne sont pas nouvelles, il en a déjà été question ; l'intérêt de cette brochure est de les regrouper, avec schémas et tableaux à l'appui. La constatation essentielle est la suivante : il existe dans notre département une « nouvelle répartition des hommes ». Il y a vingt ans, quelques grosses villes retenaient l'ensemble de la population et croissaient régulièrement. Aujourd'hui, au dépeuplement des campagnes, s'ajoute le développement très rapide d'une multitude de petites communes à proximité de ces villes. Un signe : la multiplication des lotissements.

Ces documents sont disponibles au C.E.A.S., 32, rue Bernard-Le-Pecq, Laval (Tél. 56.64.24).

Le Courrier de la Mayenne du 28 octobre 1983

Centre d'étude et d'action sociale

Information et mobilisation moteurs du développement local

Une cinquantaine de personnes ont participé samedi, à Bazougers, à l'assemblée générale du Centre d'étude et d'action sociale (C.E.A.S.) de la Mayenne, présidée par M. Marcel Lancelin.

Cette longue réunion de travail – elle a duré de 14 h à plus de 22 h – a été l'occasion d'une présentation du document « **Chômage et activité en Mayenne (février 1984)** », récemment réalisé par le C.E.A.S. (voir ci-dessous).

Le président du Comité d'expansion économique des Mauges rurales (six cantons, soit soixante-cinq communes et un peu plus de cent mille habitants dans le Maine-et-Loire) a évoqué la diversité des actions de développement menées par cette association loi 1901, lieu de rencontre des « forces vives » de tout le pays (élus et socio-professionnels), dont le financement est assuré par les communes et le département. A l'heure de la décentralisation, le président du Comité d'expansion croit à la nécessité des structures de pays qui « **s'insèrent parfaitement** » entre le niveau des communes ou des S.I.V.M. et celui du département.

M. Derouin, maire de Bazougers et conseiller général, a présenté l'évolution de sa commune qui, grâce à un lotissement et à sa zone d'activité, a vu sa

courbe démographique se redresser entre les deux derniers recensements.

Un chef d'entreprise et des techniciens du développement économique ont apporté eux aussi leur éclairage dans un débat qui avait pour thème général : « **crise de l'emploi et développement des activités locales** ».

Quelques pistes susceptibles de créer des emplois ont bien été avancées :

● **ARTISANAT** : des besoins ne sont pas couverts. Des artisans du département ont déjà recours pour leurs tâches administratives ou comptables à une quinzaine de secrétaires, employées par des associations locales. Cette formule de personnels à employeurs multiples peut s'étendre...

● **AGRICULTURE** : parmi les quelque deux cent soixante-dix installations annuelles, environ un tiers libère des emplois en d'autres secteurs. En quelques années, le Centre de gestion a vu son effectif quadrupler. Les problèmes de comptabilité, de gestion entraînent la création d'emplois. Il en ira sans doute de même du technico-commercial, même si beaucoup de jeunes sont réticents devant le commercial pur.

Cependant, pour intéressantes qu'elles soient, ces pistes ne sauraient compenser la baisse – constatée ou prévue – des emplois du secteur productif.

De nombreuses informations manquent

D'où la nécessaire « **mobilisation des acteurs locaux** » pour faire face à « **l'importance, l'acuité de ce problème massif** ».

Mais pour que les citoyens puissent analyser leur situation et effectuer des choix quant à leur avenir, ils doivent être informés.

Il existe par exemple des informations sur l'emploi dans le département, mais il faut les rassembler et les « décoder » pour qu'elles soient accessibles. Et même alors, a souligné un intervenant, elles sont incomplètes et ne peuvent être utilisées pratiquement et localement : « **Si l'on connaît pour le département l'ensemble de l'emploi salarié par les estimations annuelles de l'I.N.S.E.E., les informations cantonales par exemple sont incomplètes : seuls sont connus les emplois salariés du secteur privé affilié à l'A.S.S.E.D.I.C. ; il manque les emplois du secteur affilié au régime agricole et les emplois des services publics (le recensement de la population donne les emplois des « actifs résidents »).**

Autres informations manquantes : le degré, la qualification des emplois locaux, les offres d'emplois des établisse-

ments, les perspectives d'embauche des entreprises locales, les situations de précarité.

« **Or, ce sont là des éléments indispensables pour analyser et mener des actions en matière d'occupation des actifs** ».

Dans cette perspective, l'assemblée a défini quelques orientations pour le C.E.A.S. :

– Recenser à divers échelons géographiques des systèmes empiriques de circulation de l'information. :

– Constituer des centres d'informations avec mises à jour régulières pour que les entreprises, les collectivités locales, les citoyens puissent disposer d'éléments d'action (par exemple, offres d'emplois ou demandes liées à la précarité).

– Expérimenter une « **informatique pour les citoyens** » permettant l'échange de réalisations.

– Réfléchir sur les notions de pauvreté et de précarité et ce qu'elles recouvrent.

– Voir si l'association ne pourrait pas aider à la création d'une boutique de gestion.

Ouest-France du 13 novembre 1984

A L'ASSEMBLEE GENERALE DU C.E.A.S. LES JEUNES, LA FORMATION ET L'EMPLOI

Des constats douloureux et de nombreuses suggestions

Le Centre d'études et d'action sociale a 7 années d'existence. Lors de l'assemblée générale, samedi dernier, les 6 administrateurs fondateurs de cette association se retiraient ainsi que le prévoit les statuts. Le Président Marcel Lancelin ne se représentait pas.

Rappelons que le C.E.A.S. est une plateforme qui offre « d'importantes capacités d'échanges, de rencontres et de propositions ».

Mais le thème de réflexion de l'après-midi concernait les jeunes, la formation, l'emploi. Quatre carefours ont été organisés pour débattre de cette situation.

La mise en commun a pu confirmer « l'inadaptation de la formation reçue aux besoins d'emploi de l'économie » comme l'indiquait dans son rapport d'orientation Marcel Lancelin, constatant également l'éclosion rapide des emplois « à durée déterminée ». « Pourquoi soit avant, soit pendant la formation professionnelle, des jeunes ne pourraient pas occuper des postes temporaires dans des entreprises, des administrations ou des services collectifs ? » a-t-il suggéré, préconisant le parcours de formation.

« Il serait dramatique que les jeunes d'aujourd'hui qui sont

les adultes de demain soient laissés pour compte dans le refus de mettre fin à des habitudes acquises et à des comportements crispés sur les acquis du passé » avait signalé le président sortant.

Réconcilier rigueur économique et audace sociale

La confrontation de samedi après-midi a appuyé les orientations proposées dans le rapport du Président.

« La précarité est un fait de société, il ne faut pas le cacher et dire que c'est temporaire » a indiqué un intervenant. Aussi a-t-on préconisé le partage du travail. « Il faut réconcilier la rigueur économique et l'audace sociale et créer une concertation entre les acteurs économiques et les demandeurs d'emplois ». Il apparaît aussi nécessaire de lier les formations avec le monde du travail.

Certains, plus pragmatiques, considèrent qu'il faut recenser et analyser sur un bassin d'emploi, les travaux non assurés.



Des agriculteurs de Thubœuf, Melleray-la-Vallée, Pommerieux, Craon participaient à cette assemblée et M. Maillard de Thubœuf a été élu administrateur.

« Vous avez plein de possibilités en France, mais il n'est pas sûr que les résultats soient meilleurs » constatait Nicole Brasseur de Bruxelles chargée de la place des jeunes dans le développement social des quartiers. « Mais vous n'avez pas suffisamment de réseaux pour appuyer les jeunes dans leurs compétences » ajoutait-elle.

Pour M. Sarrazin de la délégation interministérielle, on ne doit plus demander aux entreprises « de faire de la charité » en prenant quelques jeunes au chômage. Mais, il faut tenir compte aussi de certains problèmes qui empêchent la mobilité des jeunes et le logement en est un.

Une réunion avec beaucoup d'idées et de pistes qui pourront être reprises par les commissions de travail du nouveau CEAS et qui utilisent le nouveau recueil de statistiques sur les jeunes, la formation et l'emploi.

D. LEGAY

QUE CONSTATENT LES JEUNES ?

M. Chamaret, directeur de l'A.N.P.E., avait proposé quelques réflexions de jeunes qu'il a pu recueillir au cours d'entretien :

« Mon frère menuisier a été embauché dans une entreprise de marbre parce qu'il savait poncer... »

« Il ne s'agit plus de bien faire comme nous l'avons appris à l'école. »

« Dans ce stage à l'usine, on nous a demandé du rendement et non pas d'apprendre à bien travailler. »

« Quand on est au chômage depuis trois ans, on ne peut plus rien faire. »

« Le TUC, c'est de l'exploitation, si on avait encore une formation en sortant. »

« Les étudiants sont peignards, les apprentis ça ne se mélange pas, les chômeurs ne sont pas drôles, entre les trois pas de solidarité. »

« J'ai été 3 ou 4 mois en intérim puis j'ai eu un contrat à durée déterminée de 3 mois, reconduit une fois, puis l'intérim et ainsi de suite. »

« Avec de l'argent, on est adulte, on peut vivre comme tout le monde. »

Le C.E.A.S. dans l'animation du milieu rural et des groupes agricoles

● Aide dans un groupe de Lassay dans un processus d'animation cantonale.

● Aide à un groupe d'agriculteurs dans la région de Craon sur la place de l'agriculture et des agriculteurs dans le développement.

● Appui à un groupe de citoyens de La Croixille pour rassembler les énergies locales en vue d'animer la commune.

● Appui à l'association familiale de Gennes-sur-Glaize pour aborder la place des jeunes au niveau local.

On peut remarquer parmi les principales activités du C.E.A.S., la diffusion de l'information économique, les actions de sensibilisation et d'animation en milieu rural et scolaire, les actions de formation pour les travailleuses familiales

et les aides ménagères, les TUC. Mais aussi les travaux de recherche dans le cadre du Comité régional de prévention de la Santé, sur la fonction éducative du repas dans la restauration scolaire, le coût économique et social du maintien à domicile, l'incidence de l'urbanisme en milieu rural sur la vie sociale. A cela il faut ajouter l'appui dans cinq projets locaux.

Avenir agricole du 21 décembre 1985

Développement en milieu rural

QUE FAUT-IL FAIRE DANS LE NORD-EST ?

Le Nord-Est connaît en agriculture des problèmes de dévitalisation. En tenant cette année son assemblée générale à Javron, le Centre d'Études et d'Action Sociale proposait un thème de réflexion en relation avec les problèmes de cette région. Samedi après-midi les membres de l'association et les élus des cinq cantons concernés (Couptrain, Le Horps, Lassay-les-Châteaux, Pré-en-Pail et Villaines-la-Juhel) ont cogité sur les conditions de créations d'emplois en milieu rural sur le Haut Maine Mayennais et le Pays de Pail.

L'un des traits les plus symptomatiques concerne la disparition du nombre d'agriculteurs exploitants.

Le Horps le canton le plus agricole

Ils constituaient un peu plus de la moitié des actifs du Nord-Est en 1968. En 1982, ils ne représentent plus que 34,6% (toutefois cette région est au-dessus de la moyenne départementale qui est de 23,6%). Le Horps restant le canton le plus agricole puisque les agriculteurs figurent pour 50,6% des actifs. L'analyse des éléments statistiques permet de constater que la part des actifs (47%) sur cette zone par rapport à la population totale est sensiblement supérieure à la moyenne départementale (46,8%).

Autre caractéristique qui se dessine entre 1975 et 1982 : une sensible remontée des actifs, malgré la diminution du nombre d'agriculteurs, la

compensation se faisant par une nette croissance des cadres moyens employés et ouvriers.

Tableaux et graphiques commentés par le président du C.E.A.S., M. Chamaret ont permis d'affiner tant sur le plan démographique qu'économique, l'identité de ce Nord-Est (voir ci-contre).

Une simulation pour Lassay

Les prospectives ont généralement pour effet de stimuler les débats. L'analyse de M. Maurice Bellard conseiller de synthèse du SUAD a suscité bien des questions. En tenant compte d'un rythme de 4 à 5 installations par an, le technicien tentait en prolongeant la tendance actuelle de supputer ce que serait le canton de Lassay dans les dix ou vingt années qui viennent. Actuellement, on dénombre 342 exploitations avec une surface moyenne de 26 ha. En 1995, il n'en restera plus que 248 avec une surface moyenne de 36 ha et en 2005,



Entreprises ayant des salariés
Secteur privé

	1 - 1 - 81		1 - 1 - 86	
	Entreprises	Salariés	Entreprises	Salariés
- Couptrain	85	510	86	464
- Le Horps	40	257	42	305
- Lassay	54	353	61	403
- Pré-en-Pail	122	823	109	870
- Villaines	109	1 505	111	1 545
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
- Couptrain	363	147	305	159
- Le Horps	190	67	226	79
- Lassay	193	160	244	159
- Pré-en-Pail	458	365	446	424
- Villaines	866	639	902	643

A Villiers les irrigants font le choix des cultures potagères

Toujours sur le plan agricole, le témoignage de M. Michel Huaumé de Villiers-Charlemagne a permis d'élucider quelques pistes de diversification de production qui peuvent compléter le revenu. L'organisation du petit groupe de Villiers avait démarré après la sécheresse de 1976 après la réalisation de la station d'irrigation. Un programme de journées d'études avait été élaboré pour rechercher les productions qui apporteraient une bonne rentabilité.

En 1978, un accord est passé avec les Ets Vernier de Cossé-le-Vivien qui recherchent quelques hectares de betteraves rouges pour faire des colorants. Les 50 ha partagés entre les 15 agriculteurs irrigants

deviendront 100 ha en 1981. L'opération contractuelle ne s'est pas limitée aux betteraves. M. Norbert Bouvet, conseiller général a su manager avec Saupiquet les fournitures de carottes, de céleri et avec la Sté Christ celle de cornichon. Ces deux dernières productions sont très exigeantes en main-d'œuvre. Pour le céleri on doit prévoir 260 heures de main-d'œuvre à l'hectare et pour le cornichon 600 h pour 10 ares. M. Huaumé a signalé que 7 des 15 irrigants employaient 10 salariés. La rentabilité assure-t-il n'est pas toujours très bonne. Néanmoins les choix qui tiennent compte d'une main-d'œuvre disponible permettent d'apporter un complément revenu de 20 à 25 000 F.

193 avec 46 ha de moyenne. « Hypothèse optimiste », lui a fait remarquer M. Moulin de la D.D.A. Mais comment peut-on intéresser des jeunes qui ne sont pas originaires du milieu agricole à ces possibilités d'installation? Le problème se pose avec beaucoup d'acuité, mais les réponses ne sont pas évidentes.

Trois conditions

La réflexion sur le développement économique d'une zone rurale implique de faire connaissance avec d'autres initiatives qui proviennent d'ailleurs. L'intervention de M. Huaumé de Villiers-Charlemagne a induit quelques pistes de diversification. Le montage audiovisuel de l'INPAR a permis de connaître quelques expériences bretonnes qui montrent qu'il ne suffit pas d'avoir un acteur dynamique et entreprenant mais d'une équipe motivée qui s'appuie au terrain.

C'est aussi ce qu'a dit M. Malapert, conseiller général à St-Brice-en-Coglès. L'informa-

tion reste un élément clé pour cet élu qui réunit régulièrement les maires de son canton une fois par mois et qui envisage la création d'un observatoire économique local.

Les conseillers généraux (MM. Gourdin, Dessaigne, Renard, Minzières) et les maires lui ont posé beaucoup de questions.

Le sénateur M. Dessaigne a insisté sur le fait qu'il ne peut y avoir de développement en milieu rural sans qu'il y ait une capacité d'accueil en logements locatifs.

De la discussion qui a suivi sur les conditions d'un développement trois enseignements peuvent être dégagés :

1) il est fondamental qu'il y ait rencontre entre tous les acteurs économiques d'une même région,

2) la capacité de promotion du pays doit passer aussi par des élus eux-mêmes qui seront les catalyseurs.

3) il y a lieu de rechercher à partir des entreprises existantes, les possibilités de renforcement de leur capacité d'amont et d'aval.

D. LEGAY

3. 1978 à 1990 : du chômage aux personnes âgées

Au fil des années, l'assemblée générale porte moins sur le projet associatif et elle devient thématique. En lien avec diverses prestations, le chômage est une problématique récurrente. Ce n'est pas non plus sans lien avec l'arrivée à la présidence d'Henri Chamaret qui, professionnellement, travaille à l'Agence nationale pour l'emploi. L'habitude est ensuite prise de changer de thème chaque année, mais toujours en relation avec l'actualité nationale, ou bien une prestation que le CÉAS effectue ou a effectuée, ou bien encore une préoccupation des administrateurs. C'est ainsi que l'assemblée générale peut aborder le chômage, puis l'année suivante l'éducation populaire, et l'année suivante encore la gérontologie...

21 novembre 1987, à Laval

Économique et social

Centre d'étude et d'action sociale Perfectionner le traitement social du chômage

Le chômage, encore et toujours le chômage. M. Chamaret, le président du CEAS l'a lui-même reconnu. Ce fut le thème des quatre précédentes assemblées générales du Centre d'étude et d'action sociale de la Mayenne.

Y a-t-il quelque chose de nouveau dans ce problème qui est la véritable gangrène de notre

On le sait déjà, la Mayenne aurait mauvaise grâce à se plaindre dans le domaine. Il y a « seulement » 7 % d'actifs au chômage, contre 11 % au niveau national. Certaines régions, comme Saint-Nazaire, arrivent à 16 %, et la Lorraine à 20 %. Tout cela donne quand même plus de 9 000 chômeurs pour la Mayenne. Ce qui n'est pas une paille !

« Que serait-ce s'il n'y avait pas le traitement social du chômage ? » a lancé M. Chamaret. Ce fut, en effet, l'une des révélations de la journée de vendredi. On connaît tout l'arsenal de mesures mises en place par le gouvernement, une quinzaine au total : depuis les TUC jusqu'aux CRA, en passant par les PIL, les PLIF, les SIVM et autres sigles barbares, sans oublier les contrats d'apprentissage, de qualification et d'adaptation. En définitive, M. Chamaret a estimé que l'ensemble de ces mesures ne concerne pas

moins de 5 000 personnes en Mayenne.

Assurer un minimum de « survie »

Pourtant, on sait les dégradations qu'entraîne, dans la plupart des cas, le chômage. De nombreux intervenants l'ont rappelé. Comme un malheur n'arrive jamais seul, le chômage a pour conséquence (et parfois pour cause) une sorte de dégradation physique et psychique de l'individu. L'un des carrefours de cette journée était consacrée au thème : **Médicalisation et chômage**. Tous les chiffres sur la consommation médicale, les troubles psychosomatiques, dépressifs, les troubles du sommeil, voire les taux de morbidité, montrent que ceux-ci sont plus importants chez les chômeurs.

Au-delà du constat, les débats de cette journée ont dégagé quelques passages obligés :

société, pour l'aborder pour la cinquième année consécutive ? Le CEAS n'a pas voulu se résigner. Il a creusé la réflexion et les imaginations pour apporter sa pierre et quelques bribes de solutions. Non seulement il en a fait le cheval de bataille de son assemblée, qui avait lieu samedi, à Laval, non seulement il en a fait le fil conducteur

de son action de 1988, mais aussi il a consacré une journée entière au problème. Vendredi, au centre socioculturel des Pommerais, à Laval, une centaine de personnes, des travailleurs sociaux essentiellement, ont planché sur le thème : « Chômage et traitement social du chômage en Mayenne ».



Une centaine de participants : des travailleurs sociaux et des membres d'associations intermédiaires.

□ **Les chômeurs ont droit à un minimum social**, un minimum de « survie ». Il faut leur assurer un toit et de quoi manger.

□ **Il faut créer un lieu**, une cellule, où on les écoute, où on

les aide et où on leur donne confiance.

□ **Il faut assurer une formation** et faire en sorte que tout projet vise une insertion professionnelle.

□ **Il faut créer dans chaque canton** une cellule d'emploi réunissant et responsabilisant les acteurs économiques.

C. BETGÉ-BREZETZ.

Ouest-France du 23 novembre 1987

Chômage

Le Centre d'études et d'action sociale
Priorité aux projets locaux

Les TUC ! Vous connaissez, sans aucun doute. Mais les PIL, les SRA, les CRA, les SIVP et les dix-huit autres mesures que compte le traitement social du chômage... C'est moins sûr.

L'ensemble de ce dispositif a été au cœur de la journée de réflexion organisée, samedi, à Bais, à l'occasion de l'assemblée générale du CEAS, le Centre d'études et d'action sociale de la Mayenne.

Une nouvelle fois, les membres du CEAS se sont demandés quelle réponse concrète apporter au chômage et quelle alternative proposer au traitement social qui a été passablement égratigné.

Cette réflexion a été engagée après un bref témoignage sur les aspects humain et social du chômage, donné par le responsable de la Fédération des maisons de chômeurs. Maurice Pagat a évoqué « l'extraordinaire solitude » du chômeur qui n'est représenté nulle part... « On décide tout pour lui ». Il a également dénoncé l'état de certains centres d'hébergement et le caractère « abominable » de la soupe populaire.

Deux autres témoignages ont situé l'état actuel du traitement social du chômage. Ceux de Mi-

chel Cochet, du Comité de liaison pour la préformation et la promotion sociale de Rennes, et Loïc Dutay, de la Mission locale de Redon. Tous deux ont évoqué les limites des mesures actuelles, leur caractère ponctuel et parcellaire. « Il s'agit, bien souvent, a regretté Michel Cochet, de remplir des stages pour un public déterminé. Tant pis pour ceux qui arrivent trop tard ou qui ont le mauvais goût d'être trop jeunes ou trop âgés ». Loïc Dutay a déploré de voir que beaucoup de dispositions sont peu ou mal appliquées.



« Ainsi, a-t-il expliqué, certaines formules comme les SIVP n'organisent pas de formation. Ainsi, le tutorat n'est pratiquement pas respecté pour les TUC. Il y a bien un nom qui figure sur les contrats. Mais, dans la région de Redon, nous avons constaté que 85 % des personnes nommées sur ces contrats ne le savaient même pas ! »

Des foyers de lutte contre le chômage

La réflexion de la soixantaine de personnes qui participaient à l'assemblée générale du CEAS ne s'est pas limitée à la remise en cause du dispositif actuel. Un certain nombre de solutions ont été avancées. Michel Cochet a notamment souhaité la simplification des mesures autour de trois formules de base.

Loïc Dutay a plutôt insisté sur les notions de partenariat, de tu-

torat et la mise en place de groupes dans la commune ou le canton. Composés d'élus, mais aussi par exemple du secrétaire de mairie, de travailleurs sociaux, de salariés, ces groupes seraient des foyers de lutte contre le chômage et des catalyseurs de créations d'emplois.

Permanent de l'Association pour le développement économique du canton de Loiron, l'ADEL, Alain Guégan a également parlé de son expérience de développement local. A Loiron, ce sont l'ensemble des élus, mais aussi de chefs d'entreprises et de techniciens qui se sont mobilisés pour relever le défi de l'emploi.

Pas de social sans économie

Ces différentes pistes rejoignent la démarche définie par le CEAS qui compte centrer son action sur « un projet local, condi-

tion pour sortir du traitement social du chômage ».

Pour l'instant, le CEAS n'a pas encore déterminé le type de projet qu'il va aider. Mais Henri Chamaret, président du Centre, en a donné l'orientation. « Il n'y a pas de projet social sans projet économique, a-t-il rappelé, car il tourne rapidement sur lui-même. Notre aide est d'abord orientée vers l'élaboration de projets pour les personnes en situation d'exclusion. Le CEAS peut aider au démarrage et au fonctionnement initial de groupes d'accueil, d'écoute. Cette étape fondamentale doit être faite au plus près : commune, quartier. Mais, nous voulons également participer à l'élaboration de projets avec les partenaires économiques. Le développement des activités, même s'il n'est pas la seule, est une clef importante de l'insertion ».

C. BETGÉ BREZETZ.

Quest-France du 22 novembre 1988

C.E.A.S.

Dix ans d'études



Le Centre d'Etudes et d'Action Sociale, plus communément appelé C.E.A.S fête cette année ses 10 années d'existence. Depuis 1978, par des rapports sérieux, cette association « essaie de contribuer au développement local et au développement social ». Samedi, le C.E.A.S tenait son assemblée générale au château de Montesson à Bais.

Après les différents bilans, le président Henri Chamaret a défini le thème de l'année 1989 : « un projet local, condition pour sortir du traitement social du chômage ». Comme illustration du thème retenu deux intervenants mayennais ont fait part de ce qui existe dans le département.

Tout d'abord Alain Guégan a présenté l'action entreprise dans le canton de Loiron par l'Association Départementale de Développement Economique. « Ce qui n'est ni un exemple à suivre à tout prix, ni une recette » devait expliquer en préalable l'animateur de l'A.D.E.L « toute force de l'action vient de la solidarité intercommunale ». Et d'expliquer comment les 15 communes se sont

associés pour accueillir leurs 600 chômeurs, puis avec l'aide de l'ANPE ils sont en train de les former, placer... comment ils ont attaqué le chômage sur tous les fronts en mobilisant les chefs d'entreprises qui ont créé un comité de parrainage pour soutenir les futurs créateurs d'entreprise dans le canton... Une opération tout à fait originale dans le département dont on ne peut encore évaluer les résultats. Sans doute le C.E.A.S proposera-t-il prochainement une étude sur le sujet.

Dans le cadre du renouvellement des administrateurs, Raphaël Viellepeau, trésorier et Thérèse Langlois, secrétaire, quittent le C.A au bout de 7 ans. Ont été élus ou réélus : Jean-Luc Rose, Maurice Maillard, Christine Charlot, Henri Chamaret, Philippe Claude, Colette Calmel, Henri Fournier, Pierre Gras, Isabelle Rouxel et M.B Chedmail.

Le Courier de la Mayenne du 25 novembre 1988

Instantanés

Centre d'études et d'action sociale

Une association « guidée par une utopie »

L'assemblée générale du Centre d'études et d'action sociale de la Mayenne (CEAS), n'est pas seulement le lieu où l'on fait le point d'une année de travail. Samedi à Craon, une réflexion a été conduite sur le thème de l'éducation populaire. Nous y reviendrons dans notre édition de mardi.

Le CEAS est justement une association d'éducation populaire, agréée au titre de la formation continue. Ses domaines d'intervention : le développement local, le développement social, la formation des adultes, la diffusion de l'information et la recherche appliquée. Avec des militants bénévoles et un personnel permanent, et à la demande d'administrations, de collectivités locales, d'associations...

« Le CEAS est guidé par une utopie : il n'y a pas de vie sociale sans participation et action de tous », indiquent,

dans leur projet, les militants du CEAS. « **Hormis le bulletin de vote, les populations n'ont guère de pouvoir sur la solution de leurs problèmes sociaux, sur l'organisation de leur quartier, de leur ville, de leur région. L'État, l'administration, les collectivités locales, les grandes institutions s'en chargent. Pourtant, cette vie sociale étant la leur, les « habitants-usagers-administrés-citoyens » aspirent – au milieu de ces forces qui tiennent peu compte de la base – à être reconnus comme partenaires essentiels.** »

Au-travers d'actions et d'une réflexion très concrètes, le CEAS de la Mayenne rejoint Jacqueline Mengin, l'invitée de l'assemblée générale, quand elle voit deux enjeux aux associations d'éducation populaire : « **Être l'école réelle de la démocratie et le lieu privilégié de la solidarité.** »

Ouest-France du 4 décembre 1989

« École de démocratie », « lieu de solidarité » Réactualiser l'Éducation populaire

Illettrisme, zones fragiles, chômage, exclusions en tous genres : « Le CEAS s'interroge sur la place des associations dans les réponses à apporter à ces problèmes. » Et c'est dans ce cadre que le Centre d'études et d'action sociale de la Mayenne a consacré, samedi à Craon, son assemblée générale au thème de l'Éducation populaire.

« Éducation populaire : ensemble des actions s'adressant à un groupe, hors des structures d'enseignement et de formation, pour lui permettre de mieux comprendre, donc de mieux agir sur son environnement ». C'est la proposition de définition du CEAS, lui-même association agréée d'Éducation populaire. Une définition qui contient, sous-jacentes, les idées de promotion d'un milieu social, d'autonomie et de responsabilisation des gens.

Démocratie, solidarité

Plus directement politique est Jacqueline Mengin, entre autres Jéleugée générale du mouvement « Culture et promotion ». L'Éducation populaire est, dit-elle, « une école réelle de la démocratie et un lieu privilégié de la solidarité ».

Vaste programme d'action auquel ont à faire face des associations et leurs bénévoles qui ne sont pas toujours préparés à cela. C'est que la notion d'Éducation populaire a beaucoup évolué depuis sa conceptualisation au XIX^e siècle, depuis Jean Macé et la ligue de l'enseignement et tout le mouvement du catholicisme social qui a donné naissance à la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC), aux Jeunes agriculteurs chrétiens (JAC), à la Jeunesse étudiante chrétienne (JEC). Ces mouve-

ments ont marqué profondément la société, en permettant la formation d'hommes et de femmes qu'on retrouve aujourd'hui leaders socio-économiques, politiques, syndicaux...

C'était le temps du militantisme et du « **bénévolat nombreux et essentiel** », comme l'a souligné Jacqueline Mengin, en notant : « **Après la guerre, le concept d'Éducation populaire était essentiellement à base culturelle et socioculturelle. Ce qui manquait aux classes populaires, c'était la**

culture, seul privilège de la classe bourgeoise, quand ce n'est pas un instrument de pouvoir... Il (ce concept) s'est trouvé en phase avec la conception de « devenir professionnel et politique ». Dérapage ?

« Des choses à faire ensemble »

Les années 60 puis les années de crise ont ensuite marqué une « **censure idéologique sur le religieux et la politique** » et « **de fortes avancées techniques mais d'importants retards sociaux** ». Si la nature de l'Éducation populaire en fait un « **mouvement plus intégrateur que critique** », l'accent a de plus en plus été mis sur la prestation de service et l'intégration des exclus, ceci en passant le temps « **à rattraper le train qui est déjà passé plutôt que de faire de la formation et de l'auto-formation** ».

En même temps que l'état se désengage financièrement, que les collectivités locales se montrent méfiantes vis-à-vis d'une Éducation populaire considérée comme dangereuse pour les pouvoirs, les associations ont de plus en plus privilégié les actions subventionnables, en raison d'investissements matériels et humains. Les bénévoles se sont sentis « **largués** », dépassés dans leurs compétences par la montée des professionnels permanents au savoir « **pointu** ».

Si la sonnette d'alarme est tirée depuis longtemps, le train est-il pour autant arrêté ? Ce que peut être l'Éducation populaire aujourd'hui, pour Jacqueline Mengin, tient en une question et quelques pistes de solution : « **Comment exister en tant que contre-pouvoir dynamique et positif dans le paysage qui est le nôtre aujourd'hui ?** »

En donnant aux bénévoles « **une formation de type « politique générale » pour qu'ils soient en mesure de voir les enjeux de l'avenir et de se mobiliser sur ces enjeux** ».

En travaillant différemment sur les solidarités et les exclusions, notamment en essayant de trouver des « **milieux intermédiaires** » favorisant une réelle intégration des exclus.

« **Aujourd'hui, dans une société moderne, libérale, de consommation, il faut donner un sens au fait que nous vivons ensemble, que nous avons encore des choses à faire ensemble** », a conclu Jacqueline Mengin.

Aux associations d'Éducation populaire de le réaffirmer aujourd'hui. Comme le CEAS, qui a inscrit quatre axes de travail à son programme : participer à la formation des bénévoles ; aider à l'élaboration des projets clairs ; continuer à participer au décloisonnement des milieux ; poursuivre le travail relatif aux exclusions, en favorisant l'éclosion de milieux intermédiaires.

Ouest-France du 5 décembre 1989

Faire de l'Éducation populaire ... sans le savoir

Il y aurait en Mayenne quelque 170 associations d'Éducatrices populaires, agréées comme telles par Jeunesse et sports. Elles se partagent en trois secteurs : associations de jeunesse (MJC, foyers de jeunes, etc.) ; associations à vocation spécialisée (musique, danse, etc.) et associations à caractère social (aide à domicile en milieu rural, etc.).

Elles peuvent avoir une vocation très locale ou, au contraire, agir sur un territoire régional, voire national...

Avant son assemblée générale, le CEAS leur avait envoyé un questionnaire, auquel seulement vingt-cinq ont répondu.

Commentaire : « **Certains ont dû être surpris de recevoir ce questionnaire, ne sachant pas qu'elles faisaient de l'Éducation populaire...** »

Elles avaient été invitées à participer à la réflexion sur l'Éducation populaire samedi. Invités aussi : Georges Minzières, conseiller régional, général et municipal ; André Baslé, conseiller régional et président de la chambre de commerce et d'industrie et M. Gemin, agriculteur qui ont donné leur expérience de formation au sein de mouvements comme la JAC pour les deux derniers et la JOC pour le premier.

Le C.E.A.S. au chevet des personnes âgées

D'autres solutions que l'argent et le béton

Retraite = hospice ; retraite = inactivité. Ces deux fausses bonnes idées reçues ont été mises à mal lors de l'assemblée générale du C.E.A.S., le centre d'étude et d'action sociale, qui avait lieu, samedi, à Laval. Après le développement local, après le chômage et l'insertion professionnelle, après, enfin, l'éducation populaire, le C.E.A.S. a planché sur le thème de la retraite. Un regard sociologique qui a permis de dégager un certain nombre de pistes de réflexion, de rechercher un nouvel équilibre des 3^e et 4^e âge, en Mayenne.



« Les retraités vivent, aujourd'hui, leur âge d'or », a lancé un statisticien de l'I.N.S.E.E. de Nantes, M. Bonneau. « Depuis 1970, le minimum vieillesse a été multiplié par 2,6 alors que les salaires ouvriers l'ont été par 1,2 ». Il est vrai que les revenus scandaleusement bas des personnes âgées d'il y a une vingtaine d'années, ont été notablement améliorés et leur permettent de vivre dignement, aujourd'hui. Il est vrai, également, qu'on a répondu par du béton (maison de retraite et assimilé) à l'explosion démographique du nombre d'anciens : par exemple 17 300 plus de 75 ans, en Mayenne, en 1982 ; 21 400, soit + 23 %, en 1990. Ces constructions étaient nécessaires et leur accroissement l'est encore. « Les personnes âgées de Changé, a par exemple témoigné M. Pichot, maire, qui veulent aller dans une maison de retraite ne trouvent pas de place, à Laval ».

Insérer dans un tissu de services et de relations

Mais tous les témoignages apportés au cours de cette rencontre ont confirmé le formidable désir des personnes âgées de vivre le plus longtemps possible chez elles. L'exemple de Changé est encore significatif : « Nous voulons

faire une maison de retraite, puis des logements sociaux pour personnes âgées, a expliqué M. Pichot. Nous nous sommes aperçus que les personnes âgées voulaient reculer au maximum le moment d'aller dans des structures ».

Dès lors, au niveau de l'habitat, le problème se pose en terme de maintien à domicile et implique des réponses diversifiées (qui coûtent, d'ailleurs moins cher à la collectivité) : associations d'aides ménagères ou de soins médicaux ; actions pour adapter les logements afin qu'ils aient le confort suffisant, mais aussi une bonne accessibilité n'obligeant pas les personnes âgées à déménager ; aide à la famille qui accueille ses parents (ouverture à l'A.P.L., par exemple).

« Il faut relier le logement à la société environnante, ont estimé les membres du C.E.A.S. L'insérer dans un tissu de services et de relations. Cela peut être une nouvelle orientation pour les C.C.A.S. et clubs du 3^e âge ».

Un vieux qui meurt, c'est une bibliothèque qui disparaît

Autre piste de réflexion : l'activité pendant la retraite. Avec en préambule, cette remarque et

cette suggestion : « Tout ce joue avant la retraite. D'où l'importance de préparer celle-ci. Pourquoi les comités d'entreprises ne dégageraient-ils pas des fonds, dans le cadre de leur action sociale, pour aider cette préparation ? » Les participants ont souligné l'importance pour les retraités de conserver une activité. D'ailleurs, beaucoup le font, et l'un d'eux a parlé de ses sorties en mer, avec sa femme, sur son bateau...

Mais l'autre aspect de la question, c'est l'apport que peut continuer à avoir le retraité, pour la société. Certains ont rappelé la formule « un vieux qui meurt, c'est une bibliothèque qui disparaît ». M. Thomas a lancé : « Et si les retraités devenaient créateurs de richesses. En Angleterre 50 % des entreprises sont créées par des retraités ».

De son côté, Henri Chamaret, président du C.E.A.S. a conclu : « les personnes âgées ont des aptitudes, des connaissances, des compétences, et rien n'est fait pour que la société en profite. Il y a une perte de richesse. Ce serait d'autant plus souhaitable qu'il ne faut pas faire des retraités une catégorie à part. Qui dit catégorisation, dit marginalisation, dit exclusion ! »

Charles BETGÉ-BREZETZ

Ouest-France du 11 décembre 1990

4. 1991 à 1994 : citoyenneté / innovation, deux mots clés

À Saint-Pierre-la-Cour, en 1991, l'assemblée générale du CÉAS aborde la question du développement local et de la démocratie participative. De la commune de Saint-Georges-le-Flécharde au canton de Loiron, en passant par le quartier de Saint-Nicolas, à Laval, les expériences présentées successivement par Gérard Bourny, Claude Le Feuvre et Georges Minzière montrent que si la démocratie participative peut être techniquement difficile à mettre en œuvre, elle produit des résultats d'une grande efficacité. Quant à Jean-Marie Moulin, chargé de mission au Conseil général, il insiste sur l'enjeu d'une implication des socioprofessionnels et des associations (ceux qui formeront plusieurs années plus tard les conseils de développement), et livre son secret : « *Les hommes, les hommes, les hommes* »... Aujourd'hui, on dirait « *les femmes et les hommes* », mais le sens était sous-jacent.

À Laval, en 1992, le CÉAS engage sa quinzième année d'activité. C'est l'occasion de dresser un bilan et de se projeter en termes de prospective. L'information est au cœur des débats, d'autant plus qu'en partenariat avec Familles Rurales et l'Aide à domicile en milieu rural (ADMR), le CÉAS s'est lancé dans un « tour des

cantons » mayennais pour présenter aux responsables associatifs les principaux résultats du recensement pour leur territoire.

À Saint-Charles-la-Forêt, en 1993, en plein développement de l'intercommunalité, le CÉAS organise une assemblée générale sur le thème « Les espaces du citoyen ». De nombreux témoignages (élus, socioprofessionnels...) permettent d'aborder l'intercommunalité et l'action économique des collectivités locales. Bien avant la création des pays et des conseils de développement, l'idée de « *petits comités d'expansion économique* » est de nouveau mise en avant.

À Saint-Berthevin, en 1994, bien que s'articulant avec des actions de terrain, comme à Pré-en-Pail par exemple, l'assemblée générale du CÉAS pose plus des jalons qu'elle ne définit des orientations précises. L'emploi, le chômage, l'insertion, sont traités. « *Des solutions doivent être inventées ou développées pour que chacun puisse trouver sa place dans la société* » (*Ouest-France* du 28 novembre 1994). Une journée de travail, programmée au printemps 1995, doit permettre d'approfondir et aussi de préciser le rôle possible du CÉAS.



Développement et démocratie locale

Le CEAS pour une « centrale de projets »

La Mayenne vieillit ; la Mayenne se désertifie. Entre autres coups durs de cet automne : les analyses de l'INSEE-Observatoire économique montrant ce déficit de dynamisme. Samedi, à Saint-Pierre-La-Cour, le CEAS, le Centre d'études et d'action sociale, était branché sur l'air du temps. En se demandant : quelle politique de développement ? Ou plutôt, avec qui ? La démocratie participative peut-elle faire avancer le « schmilblick » ?

Pas la peine de remuer le couteau dans la plaie. La population agricole a le devenir que l'on sait, les services publics se retirent sur la pointe des pieds des zones rurales, l'INSEE montre avec son dernier recensement que des pans entiers du département se vident de leur substance humaine et l'observatoire économique dit que « plus que d'autres, le département est confronté aux problèmes de vieillissement de la population et d'avenir d'espace rural. » Samedi, à Saint-Pierre-La-cour, une petite centaine de personnes de tous horizons (géographiques, politiques, socio-professionnels) ont abordé la question sous un angle original : quelle participation de la population aux projets et procédures d'aménagements locaux, quelle démocratie locale ? Une approche un peu soixante-huitarde du problème.

« Ce qui se passe à l'Est, les problèmes des banlieues, ou la situation économique montrent que la question redevient d'actualité », a lancé René Lemarchant, vice-président du CEAS. La démoc-



Une petite centaine de personnes pour parler de démocratie locale.

ratie est quelque chose d'assez précieux pour qu'on la protège. »

Les hommes, les hommes, les hommes

L'expérience de ces dernières années a montré que ce n'est pas aussi simple qu'on le croyait voici vingt-trois ans. Le citoyen président, la parole dans la rue, le quartier, le village, ce n'est pas souvent la Mayenne. Les nombreux témoignages donnés, samedi, ont montré que la participation a des limites. « On associe rarement les socio-professionnels et les associations », a noté Jean-Marie Moulin, chargé de mission au Conseil Général. « C'est un comble », a remarqué Claude Lefevre, maire, conseiller général. On

parle économie et on ne demande jamais l'avis des chefs d'entreprises. » La démocratie a des limites, des freins « les gens n'ont pas l'habitude de s'exprimer » a lancé Georges Minzière, conseiller municipal et général de Laval. Voire des perversions. Paradoxalement, trop de démocratie peut tuer la démocratie : dans une assemblée proportionnelle, une toute petite minorité peut être maître du pouvoir ; dans l'exemple du PDZR de l'Est Mayennais, Jean-Marie Moulin a estimé que la participation de trop de personnes a retardé, voire paralysé les solutions.

Mais de nombreux exemples ont montré la richesse d'une démocratie vivante dans la réussite des

projets et le développement (voir ci-dessous). Et un certain nombre de recettes ont été données. « Il y a trois secrets, pour JM Moulin, les hommes, les hommes, les hommes. » Jean Paul Bonnaud, pour l'INSEE a montré qu'il y a des réussites là où les énergies se mobilisent. Pour Jacqueline Mengin, « la participation est une bonne chose. A ne pas confondre avec raccolage pour faire passer quelque chose qui est déjà décidé ! » Enfin, René Lemarchant a rappelé la proposition déjà faite de créer une « centrale départementale d'études des projets locaux » et des comités locaux de développement.

Charles BETGÉ-BREZETZ.

« Le budget, c'est votre argent : venez en discuter »

La démocratie locale : un exercice plus facile à prôner qu'à faire. Trois des exemples donnés, samedi, à Saint-Pierre-la-Cour, n'en ont que plus d'intérêt.

Passionnante, l'expérience de la commune de Saint-Georges-le-Fléchar. Depuis trois ans, le budget,

c'est une fête, ou presque. En tout cas, il est voté, en public, dans la salle des fêtes. « Dans une petite commune de 200 habitants comme la notre, explique Gérard Bourny, on peut rapidement faire participer les gens si l'on veut. Je leur ai dit : « le budget, c'est votre pognon. Venez voir ce que l'on en fait. »

Venez en discuter. » La première année, nous avons eu 35

personnes et un bon débat. Depuis, une vingtaine de personnes suivent la discussion. »

Autre expérience maintenant assez connue mais non moins intéressante. Celle du canton de Loiron. « En 86, notre canton a connu une grave crise économique avec plusieurs centaines de licenciements, raconte Claude Le Feuvre, maire de Saint-Pierre-la-Cour,

conseiller général. Le SIVOM a décidé de redresser la situation. Nous avons choisi d'associer le maximum de gens. 160 personnes ont participé à une soixantaine de réunions, des chefs d'entreprises, des représentants de chambres consulaires, des membres d'organisations familiales ou agricoles. La réflexion a duré un an et demi. Mais elle a permis de renforcer la cohésion intercommunale et de faire en sorte que les projets soient connus, acceptés, voire portés par la population. »

Troisième expérience, dans un grand ensemble : Saint Nicolas, à Laval. « Quand j'ai été élu, en 83, raconte Georges Minzière, conseiller municipal, conseiller général, je me suis occupé d'un aménagement de quartier derrière chez moi. J'ai demandé aux jeunes d'y réfléchir, puis j'ai invité les habitants à participer à une réunion. Il y a eu 40 jeunes, mais aucun adulte. La participation est difficile. Les animateurs ont alors distribué un questionnaire chez tous les habitants. On a eu 30 % de réponse. Ce n'est pas mal, et nous avons réalisé le projet à partir des résultats. »

Quest-France, 17 décembre 1991



Le CEAS a 15 ans

Mettre en mouvement

Le centre d'études et d'actions sociales a ressorti sa boussole pour fixer son cap en Mayenne. Pas de thème pour cette assemblée générale mais une réflexion collective pour organiser une information et une participation efficace du citoyen.

Les champs d'investigation du CEAS sont nombreux et divers. Le Maire d'Andouillé soulignait la démarche mise en place par le Ceas pour faciliter la participation des andouilléens face à l'étude de la création d'une église locale. Mme Gibon directrice de l'ADMR, faisait un bilan très positif des actions de formation des aides ménagères et des bénévoles.



Avenir agricole, 4 décembre 1992 (titre et chapeau)

Mieux anticiper les évolutions sociales

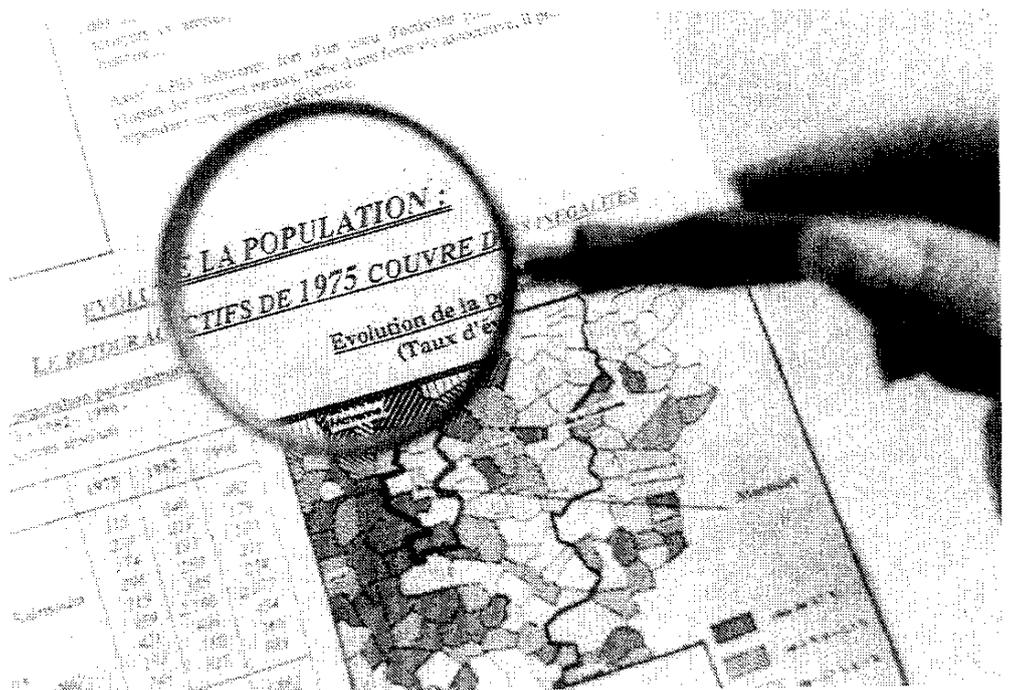
Le centre d'étude et d'action sociale de la Mayenne aura quinze ans cette année. Son objectif de développer « une citoyenneté active et responsable » reste la priorité. Deux constatations, pourtant : « il faut s'efforcer de mieux sentir les frémissements de la société » et « on ne pourra pas tout faire ».

Diffuser de la formation et de l'information au citoyen, promouvoir les initiatives, développer études et recherches permettant de mieux comprendre les évolutions de la société, faire reculer la passivité et développer une citoyenneté active : le Centre d'étude et d'action sociale de la Mayenne (CEAS) s'est donné d'ambitieux objectifs.

L'assemblée générale de samedi, au centre socio-culturel des Pommerais à Laval, a été l'occasion d'une réflexion sur l'avenir de l'association : « Quel CEAS pour demain ? ». Sans totalement répondre à cette question, la réunion a permis l'émergence de quelques idées-force.

« Il faut mieux prendre en compte les évolutions économiques et sociales pour mieux sentir les frémissements de la société. Agir comme un sismographe, estime le président René Lemarchand. Il va y avoir des occasions, avec les Etats généraux de la Mayenne et le loi qui prévoit une meilleure information des citoyens et la mise en place de communautés de communes et de villes. C'est l'occasion de trouver notre place dans le tissu social ».

Second constat : « On ne pourra pas tout faire ». Le CEAS est de plus en plus demandé. De nombreuses études lui sont confiées



Une masse d'informations pointues sur les cantons mayennais.

par les administrations ou les institutions, la formation (en particulier des aides familiaux) se développe. Et la « gestion du temps » devient problématique, même avec cinq permanents salariés.

Tous azimuts

Le gros morceau de l'année a été la poursuite du travail sur le recensement. En approfondissant les données du recensement 1990, en collaboration avec les Familles

rurales et « l'Aide à domicile en milieu rural », le CEAS a pu éditer des documents cantonaux très précis. Il ne manque plus que 5 à 6 cantons pour que l'ensemble du département soit couvert.

Moins « spectaculaire », le travail des autres commissions s'est poursuivi. La commission « retraités » a, en particulier, travaillé sur le schéma gérontologique du département, tandis que la commission « insertion » accompagne toujours la formation faite auprès des

salariés de l'association Arcades, en contrat emploi-solidarité. Quant à la commission « information », son rôle pourrait encore se développer : « Sur le terrain, on observe un désarroi général, du à l'insuffisance d'informations utiles, à un manque de sensibilisation, a constaté le président. Côté CEAS, nous disposons d'une masse d'informations. Faute de temps, la diffusion reste encore insuffisante »

Ph.R.

Quest-France, 30 novembre 1992

DEPARTEMENT

Intercommunalité

Economie et (ou?) citoyenneté

"Les espaces du citoyens", thème de l'assemblée générale du comité d'étude et d'action sociale (CEAS), se sont traduits par une discussion autour de l'intercommunalité et de l'action économique des collectivités locales.

Avenir Agricole, 26 novembre 1993 (titre et chapeau)

Le CEAS enquête : l'intercommunalité, c'est-y bon ?

CM
25/11/93

Alors qu'elle avance à grands pas, l'intercommunalité n'est pas sans inquiéter bon nombre d'élus de petites communes et intriguer la majorité des Mayennais qui en ignorent précisément le contenu. Le centre d'étude et d'action sociale (CEAS) se penche donc sur le sujet pour tenter de mesurer dans quelle mesure elle

sera bénéfique à "la citoyenneté"

"Ces nouveaux espaces vont-ils améliorer la qualité de vie des habitants?" Pour répondre à cette interrogation, une cinquantaine de personnes se sont retrouvées samedi toute la journée à St Charles-la-Forêt autour du président René Lemarchant, journaliste. Il est un peu tôt pour faire la synthèse des nombreuses interventions et idées qui ont été émises, qui feront l'objet d'une publication, mais certaines réflexions permettent de comprendre où en sont les mentalités sur cette nouvelle organisation de la vie de nos communes et cantons.



Les actions en 1993

Cette année, le CEAS, une association de trois permanents et deux étudiants stagiaires, a planché sur le développement local:

- l'agriculture et l'économie du canton de Loiron en 2001
 - la politique de l'enfance au pays de Villaines
 - le tissu des cantons de la Mayenne dont les associations sont l'un des trois piliers
 - la Mayenne et sa démographie
 - restructuration du centre bourg d'Andouillé
 - Logement, démographie et emploi pour la direction départementale de l'Équipement
 - Des études ont également été réalisées sur le développement social
 - les habitants-citoyens de Laval-Saint Nicolas
 - un colloque sur la retraite active-retraite utile
 - l'insertion des adultes en contrat emploi-solidarité de l'association Arcades dans le canton de Sainte Suzanne
 - les besoins des retraités en matière de logement à St Pierre-la-Cour
 - le logement des jeunes dans le canton de Grez-en-Bouère
- Le CEAS a assuré des formations pour adultes. Pour tout renseignement, s'adresser au CEAS, 6, rue de la Providence à Laval. Tel: 43.66.94.34 Fax: 43 02 98 70

Davantage de résultats

Pour Mme Dorison, maire de Grez-en-Bouère, ce regroupement de territoire empêche la désertification, car en unissant les moyens de toutes les communes, on obtient davantage de résultats: témoin, en 4 ans, 24 logements locatifs et 7 ateliers relais ont été construits par le SIRG avec toutes les retombées que l'on peut espérer en matière d'emplois, maintien de l'école et arrivée de nouveaux habitants.

Pour Marcel Bréjoin, conseiller municipal de Soulgé-sur-Ouette, le moteur de ces regroupements ce serait plutôt "un souci financier. Comment drainer le maximum de subventions?" a expliqué cet élu dont la commune vient d'opter pour un rapprochement avec le district de Laval alors que Soulgé est dans le canton de Montsurs. Et de poursuivre, que les petites communes sont partagées entre le souci de réussir des opérations économiques de grande envergure et de "ne pas être avalées par des structures plus grandes dans lesquelles l'on aurait plus la possibilité de décider localement". Il regretta également que les "citoyens" aient été mis devant le fait

accompli sans qu'aucune réflexion de fond n'ait pu être menée.

Ne pas obéir à un lobby administratif

Mme Lardeux, jeune conseillère municipale d'Athée a fait part de son étonnement devant le fonctionnement des multiples structures qu'elle a découvert en étant élue. "J'ai découvert tout un monde... avec des découpages difficiles à expliquer et des enjeux qui rendent difficiles les choix des élus".

Avis un peu différent du maire d'Arquenay, M. Langlois, qui est très satisfait du fonctionnement du district de Meslay-du-Maine, le plus ancien de la Mayenne. Il a souligné le bon fonctionnement de ce regroupement constitué il y a 30 ans pour résoudre un problème scolaire et qui, depuis a eu une action économique dont ont profité l'ensemble des communes du canton. Pour lui, le risque serait quand même, la disparition de l'identité des communes qui à terme ferait disparaître "la nation et tout un patrimoine culturel". Il suggéra de "ne pas obéir à un lobby administratif qui doit prendre en considération l'existant, ne serait-ce que cet acquis de

collaboration".

Les socio-professionnels représentés par la présidente de la chambre des Métiers, Mme Morand, Mlle Rivière, responsable du développement économique à la Chambre de commerce et d'industrie, Gilbert Lair, ancien conseiller municipal de Moulay qui dirige une agence de communication et Loïc Bedouet, secrétaire général de la CFDT en Mayenne, donnèrent leur point de vue. Mme Morand s'interrogea sur "la cohérence économique" de certains élus qui n'ont pas hésité à se prononcer en faveur de l'implantation ou l'agrandissement des grandes surfaces pour ensuite être favorables au maintien des petits commerces dans leurs communes rurales. Elle souhaite que les élus économiques, comme elle, soient représentés au sein des ces nouveaux regroupements administratifs, car souvent regretta t-elle, certains élus défendent avant l'intérêt général des citoyens "les intérêts d'un parti, ou leur propre personne et c'est là, que c'est un peu dangereux".

La synthèse de tous ces travaux devrait paraître dans quelques temps.

Françoise Nouar

Courrier de la Mayenne, 25 novembre 1993

Une réflexion du Centre d'études et d'action sociale sur l'emploi

Constat pour des solutions innovantes

En se réunissant samedi, les membres du CEAS voulaient, dans un premier temps, « poser les bonnes questions » sur le problème de l'emploi. C'est ce qu'ils ont fait au cours de cette journée de réflexion, qui doit déboucher sur un second rendez-vous, au printemps, pour dégager des solutions innovantes.

La situation désastreuse de l'emploi que nous connaissons peut-elle être une chance ? L'hypothèse fera hurler à juste titre ceux qui actuellement y sont confrontés par le chômage, les petits boulots ou le temps partiel non désiré...

Cependant, pour les membres du CEAS, groupe de recherche, d'étude et d'action sociale, réunis en assemblée générale samedi matin à la Maison familiale de Saint-Berthevin, le postulat est moins provocateur qu'il ne paraît, quand on l'examine sous un angle de réflexion positive.

Travailler moins, travailler mieux, travailler différemment... Des solutions doivent être inventées ou développées, pour que chacun puisse trouver sa place dans la société. Par l'emploi ou sous une autre forme compatible avec sa dignité de citoyen.

Les quelque 5 000 000 de chômeurs et de travailleurs précaires, suivant les chiffres de Jean-Pierre Bonneau, de l'INSEE, donnés en ouverture de la journée, sont inacceptables. Et la « chance », c'est qu'ils obligent à poser et à se poser des questions. Les vraies questions...

A côté de René Lemarchant (à gauche), président du CEAS, Henri Chamaret (ANPE), Jean-Luc Rose (Cospainville), Raphaël Veillepeau (DSDASS) et Véronique Fouquet (association Par tage).



Le chômeur, un acteur local

« Comment faciliter la rencontre entre les différents partenaires sur le secteur de l'insertion ? »... « De quelle manière favoriser la création, au niveau local, de structures rassemblant étus, associations, chefs d'entreprise..., pour mener une réflexion sur les besoins à satisfaire ? »... « De quelle façon fédérer les énergies des demandeurs d'emploi pour qu'ils puissent s'autoanimer et se prendre en charge ? »...

Ces questions et quelques autres ont émergé de la réflexion menée. Elles devront recevoir rapidement des réponses, si on veut que le problème de l'emploi

commence à trouver des amorces de solution sur le plan local. Car, comme le soulignait un intervenant « **il n'y a pas de solution globale toute faite** ».

L'expérience menée à Pré-en-Pail, où des demandeurs d'emploi ont pu se prendre en main paraît une voie à suivre. Encore faut-il qu'une réflexion soit menée pour qu'un chômeur puisse devenir acteur local de sa propre insertion dans le monde du travail.

Le CEAS peut être « **ce lieu de rencontres où une analyse critique doit être menée** ». Sous quelle forme ? Ce sera à la prochaine journée de travail, qui se déroulera au printemps, d'apporter la réponse à cette question. Mais aussi à sérier, parmi le foi-

sonnement d'idées émises samedi, quelques pistes de travail qui devraient déboucher sur des réalisations concrètes.

Comme devait le souligner René Lemarchant, président en fin de mandat, en conclusion : « **La journée a été sérieuse, mais elle ne sera efficace que dans la mesure où nous ferons la preuve de notre capacité à « digérer » le travail d'aujourd'hui. Et il reste beaucoup à faire.** »

C'est vrai. En Mayenne, il y a 2 260 Rmistes déclarés. Chaque année, ils sont 100 de plus... pour des durées de plus en plus longues !

R.F.

Ouest-France, 28 novembre 1994